



**CGT Syndicat du personnel de la Région Ile-de-France
2 rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen**

Madame Valérie PECRESSE
Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France

A Saint-Ouen, le 19 mars 2020

Objet : Maintien de l'ensemble des agent.es contractuel. les dans les effectifs de la Région.

Madame la Présidente,

Le monde, notre pays, traversent une crise sans précédent.

L'urgence est aujourd'hui de protéger la santé de toutes et tous et d'assurer la satisfaction des besoins essentiels de la population. Nos collègues sont pleinement mobilisé.es en ce sens et la CGT œuvre, à tous les niveaux, pour leur permettre de faire face à la situation.

Vous venez d'annoncer un plan d'urgence qui prévoit notamment la mise à disposition de l'État de certains lycées franciliens pour la garde des enfants des personnels de santé et pour l'accueil des personnes vulnérables.

Nous sommes soucieuses et soucieux, dans ce cadre, d'assurer la sécurité sanitaire de nos collègues qui seront mobilisé.es dans les lycées, et seront, comme les soignant.es dont nous saluons le courage et le dévouement, en première ligne de cette épidémie.

Nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger leur santé et celle de leurs proches.

Vous avez par ailleurs annoncé la mise en place d'un fonds d'équipement d'urgence de 10 M€ pour les médecins et les infirmiers, un fonds d'aide d'urgence de 10 M€ pour les professionnels de la culture, ainsi que des mesures de soutien aux entreprises, notamment une contribution de notre Région à hauteur de 85 M € pour le fonds national de solidarité pour aider les entreprises.

Pour compléter ce dispositif, nous vous alertons sur **la nécessité de prendre en compte la précarité de nos collègues non titulaires** qui ne sont pas armé.es pour affronter les effets de cette crise sur leur emploi.

En 2018, 1 114 collègues contractuel.les de catégorie C dans les lycées, 330 collègues contractuel.les sur emploi permanent (278 A, 28 B, 24 C) et 97 collègues contractuel.les sur emploi saisonnier ou occasionnel au siège étaient en poste. Les chiffres ont pu changer mais les ordres de grandeurs restent identiques.

La CGT vous demande solennellement, jusqu'à la fin de la crise sanitaire, de maintenir en poste tous les collègues contractuels, et de renouveler les contrats qui arrivent à échéance dans les mêmes conditions.

Egalement, les collègues des lycées, dont les contrats de 10 mois s'achèvent au 30 juin, lis ne doivent voir aucune interruption durant la période estivale, et être reconduit.es à la rentrée prochaine.

L'ensemble des autres collègues, des lycées comme du siège, doivent être protégé.es d'une perte d'emploi dans cette période d'épidémie et dans le contexte économique et social très difficile qui s'annonce. C'est pourquoi nous demandons la prolongation de leur contrat jusqu'à la sortie de cette crise sanitaire.

Cette mesure, doit venir compléter votre dispositif d'urgence. Elle constituerait une contribution de la Région la plus prospère à « l'union nationale » que vous appelez de vos vœux.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Julien Feuille
Secrétaire général
de la CGT Sperscrif

Copies :

Mme CIUNTU, Vice-présidente en charge du personnel et les lycées

M. David BONNEAU, Directeur Général des Services

Mme Fabienne CHOL, Directrice Générale Adjointe Pôle Ressources Humaines